

S'armer pour la guerre

La Manufacture d'armes de Châtellerault 1870-1918

TEXTE COMPLET



Ce document n'est que le texte à imprimer, sans aucune image, d'une publication richement illustrée et commentée. Pour retrouver le contenu de ce document dans son contexte d'origine, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.alienor.org/publications/aux-armes/>

Innovations et études à la Manufacture d'armes de Châtellerault : des armes du système « Gras » au « Lebel » 1870-1890

Contexte :

2 septembre 1870, en France, c'est le choc de Sedan.

Inquiet de la montée de la puissance prussienne qui cherche à unifier les états allemands à son profit, l'empereur Napoléon III se laisse entraîner à déclarer la guerre à la Prusse en juillet 1870. Cependant, mal équipée et mal commandée, l'armée française subit une lourde défaite à Sedan. Ce choc, qui met fin au Second Empire remplacé par la III^e République, isole diplomatiquement la France pour une vingtaine d'années et l'ampute d'une partie de son territoire annexée par le nouvel Empire allemand proclamé en janvier 1871. La France a désormais les yeux tournés vers la « Ligne bleue des Vosges » derrière laquelle se trouvent les provinces perdues, l'Alsace et une partie de la Lorraine. Malgré le désir de revanche, la France n'a alors ni alliés ni moyens de s'opposer seule au nouvel Empire allemand.

Par pragmatisme politique, les républicains au pouvoir tels Gambetta ou Ferry adoptent vers 1885 un nationalisme d'expansion coloniale : contrôle de la péninsule indochinoise, protectorat en Tunisie... L'expansion coloniale permet de redonner à la France le sentiment d'être une puissance internationale.

1874 : le fusil « Gras » né de la nécessité d'améliorer le « Chassepot »

La défaite de 1870 est ressentie comme une humiliation nationale. Le Second Empire et Napoléon III sont stigmatisés pour l'imprévoyance dont ils ont fait preuve en matière militaire notamment d'armement. De 1870 à 1914, les essais et innovations se succèdent dans le domaine des armes portatives.

En effet, le fusil modèle 1866 « Chassepot », du nom de son concepteur Antoine Alphonse Chassepot contrôleur de la manufacture d'armes de Châtellerault puis de Saint-Étienne, est une arme de calibre 11 à un coup à chargement par la culasse et à système de mise à feu comportant une aiguille qui transperce la cartouche pour venir percuter l'amorce. Cette arme qui équipe l'infanterie française en 1870 est critiquée de

toutes parts. On lui reproche sa cartouche combustible en papier qui encrasse le mécanisme jusqu'à le bloquer après une vingtaine de tirs mais aussi son système à aiguille dangereux car très fragile.

Cependant, en mars 1874, à peine 8 ans après sa création, 1 700 000 exemplaires du « Chassepot » sont toujours stockés dans les arsenaux. Une commission d'études décide alors non de le remplacer mais de le transformer à moindres frais.

Diverses armes sont testées notamment à Châtelleraut, et en 1874, la solution proposée par le capitaine Basile Gras est adoptée.

Le fusil modèle 1874 « Gras » est donc un fusil « Chassepot » équipé pour tirer des cartouches métalliques :

- la chambre est agrandie aux dimensions de la cartouche métallique ;
 - la culasse mobile est munie d'un extracteur et d'un éjecteur de l'étui de la cartouche ;
 - l'obturateur en caoutchouc du « Chassepot » est supprimé du fait de l'usage d'une cartouche métallique dont l'élasticité du laiton formait à elle seule une totale obturation à tout dégagement de gaz vers l'arrière.
- D'un calibre de 11 mm avec une portée maximale de 2850 m, c'est une arme simple, robuste, maniable et très sûre.

Les troupes d'infanterie reçoivent alors deux modèles différents en dotation :

- le modèle 1866-74 qui résulte de la transformation du fusil « Chassepot » par rechambrage, ou par reCanonage, solution la plus économique ;
- le modèle 1874, arme construite neuve.

Ces armes ont reçu ensuite la modification 1880 consistant en l'agrandissement et l'approfondissement de la rigole d'évacuation des gaz sur la tête mobile et la création d'une rigole dans la boîte de culasse pour mieux protéger le tireur en cas de rupture du culot de cartouche : ce sont les modèles 1866-74 M. 80 et 1874 M. 80.

Pendant la Première Guerre mondiale, les fusils du système « Gras » constituent l'armement de « l'intérieur » réservé aux territoriaux et aux gardes des voies de communications.

Le modèle 1886 « Lebel » : l'adoption d'une arme à répétition

Dès 1884, il apparaît nécessaire de remplacer le fusil « Gras » à un coup par un système à répétition et de doter l'infanterie française d'une arme plus performante. En effet, celui-ci est dépassé depuis l'apparition dans l'Empire allemand du nouveau modèle de Mauser, le modèle 1871-84 à répétition. De surcroît la Marine française a déjà pris de l'avance sur l'infanterie en adoptant un fusil à répétition de 11 mm à magasin tubulaire, le fusil modèle 1878 dit fusil « Kropatschek », système autrichien adapté à la munition française de 11 mm. L'armée étudie pour l'infanterie un modèle dérivé du « Kropatschek », le modèle 1884 suivi par le modèle 1885 mis au point à Châtelleraut et qui préfigure le « Lebel ».

Ces deux fusils sont fabriqués en séries limitées. En 1914, 120 000 de ces modèles pratiquement neufs se trouvent en arsenal. Ils dotent en priorité les infirmiers, les douaniers, les forestiers et les conducteurs de train régimentaires. En octobre 1915, le reliquat est expédié en Russie.

En janvier 1886, afin de rattraper ces retards, le futur fusil d'infanterie « Lebel » est mis en commande par le général Boulanger, ministre de la Guerre. Après des mois d'études à l'École normale de tir du « camp de Châlons » et à Châtelleraut par la Commission des Fusils à Répétition, le modèle 1886 est définitivement adopté en 1887. Il est baptisé du nom d'un des membres de la commission qui a contribué à sa création : le colonel Nicolas Lebel.

Fruit d'une étude collective, le « Lebel » doit :

- sa culasse mobile à doubles tenons au colonel Bonnet ;

- son architecture détaillée et son usinage au colonel Gras et surtout aux contrôleurs d'armes Albert Close et Louis Verdin, de Châtellerauld ;
- la mise au point de sa nouvelle cartouche de 8 mm aux colonel Gras, capitaine Désaleux et lieutenant-colonel Lebel, ce qui permet l'utilisation de la nouvelle poudre sans fumée développée par l'ingénieur Paul Vieille.

Sur le plan historique, le fusil « Lebel » est le premier armement d'infanterie au monde à remplacer la poudre noire par la poudre sans fumée à base de nitrocellulose (poudre B).

De calibre 8 mm, le fusil Lebel se charge par l'introduction une par une des 8 cartouches par l'orifice du magasin.

Il est équipé de l'épée-baïonnette modèle 1886 à lame de section cruciforme. C'est la « Rosalie » célébrée par les chansonniers parisiens pendant la guerre.

La production du « Lebel » est confiée aux trois grandes manufactures d'État : Châtellerauld, St-Étienne et Tulle. Grâce à une fabrication accélérée, ces manufactures peuvent livrer plus de deux millions de fusils Lebel en six ans.

Robuste en raison de son montage en deux parties (crosse et fût séparés), précis, malgré ses points faibles comme sa longueur et sa sensibilité à la boue, il devient un objet emblématique de la guerre de 1914-1918 ; il est considéré comme le fer de lance de l'infanterie française.

Des armes scolaires à la Manufacture d'armes de Châtellerauld

La III^e République accorde une place primordiale à l'école et à l'instruction publique qui doit enraciner les valeurs républicaines, unifier culturellement la France et propager une morale civique. Au service de la nation, l'école doit exalter le patriotisme. Jules Ferry proclame : « *Nous voulons pour l'école des fusils ! Oui le fusil, le petit fusil que l'enfant peut manier dès l'école ; dont l'usage deviendra pour lui chose instructive ; qu'il n'oubliera plus, et qu'il n'aura plus besoin d'apprendre plus tard. Car ce petit enfant, souvenez-vous en, c'est le citoyen de l'avenir, et dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat toujours prêt* » (extrait du discours aux instituteurs du 18 septembre 1881).

L'instruction militaire est obligatoire à partir de 1880. Cette mesure ne fait que valider une pratique qui se répand de plus en plus dans le pays depuis la fin de la guerre de 1870. De nombreuses communes ont déjà développé la pratique de la gymnastique et des exercices militaires dans leurs établissements d'instruction publique primaire ou secondaire. Le Ministère de l'instruction publique distribue 3 fusils scolaires de tir par établissement.

La fabrication de ces fusils scolaires qui sont adaptés des modèles réglementaires 1874 ou 1874 M. 80 est estimée à 50 000 pièces réalisées entre 1880 et 1881 par les manufactures d'armes. 11 300 sont produits à la manufacture d'armes de Châtellerauld. Ils sont marqués C 1881 sur le canon.

Ministre de l'instruction publique en 1882, Paul Bert n'hésite pas à dire que l'école doit avant tout « *préparer pour la nation des citoyens dévoués jusqu'au sacrifice suprême dans les luttes où peuvent être engagés les intérêts de la patrie* ». Pour cela, un décret du 6 juillet 1882 autorise la constitution de bataillons scolaires qui, dotés de fusils et en uniforme, s'entraînent sous la direction d'instructeurs militaires et animent les fêtes publiques :

« *Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire, ou toute réunion d'école de 200 à 600 élèves, âgés de douze ans et au-dessus, pourra, sous le nom de " bataillon scolaire", rassembler ses élèves pour des exercices de gymnastique et militaires, pendant toute la durée de leur séjour dans les établissements d'instruction.* »

Les élèves des bataillons scolaires utilisent des fusils d'exercice. Pour les manœuvres, ce sont des fusils inertes en bois ou bois/métal. Mais pour les exercices de tir réel souvent pratiqués dans les préaux convertis en stands, les élèves sont dotés de versions spécifiques de fusils réglementaires utilisant des cartouches à tir réduit, notamment les carabines scolaires type « Lebel » de calibre 6 mm (fusil « Lebel » en réduction sans mécanisme de répétition). La production de ces carabines est confiée à des entreprises privées.

En 1892, une loi met fin à cette expérience de bataillons scolaires, dont la valeur éducative est jugée peu efficace et qui s'avère très coûteuse pour les communes. Ils disparaissent peu à peu. Cependant le tir scolaire reste au programme et continue d'être pratiqué dans les écoles.

La Manufacture nationale d'armes de Châtellerauld : des armes à répétition au canon de 75 1890-1914

Contexte :

À partir de 1890, le système de Bismarck, chancelier allemand, qui avait pour objectif d'isoler la France s'effondre peu à peu. La France peut alors nouer des alliances avec d'autres pays européens. C'est l'époque de l'amitié franco-russe marquée par la signature d'un traité en 1892-93 puis de l'Entente cordiale avec le Royaume-Uni et de la Triple Entente (France, Royaume-Uni et Russie) consolidée à la veille de la guerre par un traité avec l'Italie entre autres. Ce bloc s'oppose à la Triple Alliance constituée autour des empires centraux : Allemagne et Autriche-Hongrie.

De 1904 à 1914, l'Europe vit en état de paix armée. Les rivalités coloniales qui s'accroissent, les crises qui se déclenchent au Maroc puis dans les Balkans, le resserrement des alliances, entraînent une course aux armements et un climat favorable au déclenchement d'un conflit général. L'étincelle se produit le 28 juin 1914 à Sarajevo avec l'assassinat du prince héritier de l'empire austro-hongrois.

Dans ce cadre, la production de la manufacture d'armes de Châtellerauld est caractérisée par une grande diversité de la production et une très forte interconnexion avec les autres établissements de la Direction de l'artillerie notamment les manufactures de Tulle et Saint-Étienne. Cela se traduit par la fabrication d'armes portatives limitées à de petites séries notamment les armes du système Lebel et Berthier et à la participation à des programmes de fabrication de pièces d'artillerie et de munitions...

Les armes du système Lebel et Berthier

Dès 1893, la culasse mobile du fusil « Lebel » reçoit une modification avec l'adjonction d'un tampon-masque d'où l'appellation fusil modèle 1886 M. 93. Les modèles 1886 non modifiés sont extrêmement rares. Dans l'imaginaire lié à la Grande Guerre, les deux modèles 1886 et 1886 M. 93 sont assimilés dans une même ferveur nationale.

Toutefois la production de ces deux modèles est stoppée dès 1904, seules leur précision et leurs performances leur évitent le déclassement. En août 1914, près de 3 millions d'exemplaires sont en service.

Ces armes sont remplacées dans la production par celles équipées du système Berthier qui consiste en l'adoption d'un magasin de type Mannlicher (clip de trois cartouches). Les nouvelles armes sont plus rapides à approvisionner : un seul geste suffit pour les charger.

Cette invention est l'œuvre de André Berthier, chef de bureau à la Compagnie Algérienne des chemins de fer de Bône - Guelma. Elle équipe notamment :

- la carabine de cavalerie modèle 1890 ;
- la carabine de cuirassiers (de vie très éphémère) ;

- le mousqueton modèle 1892 destiné à la cavalerie, au génie et aux chasseurs mais qui équipe également l'infanterie notamment les servants de mitrailleuses ainsi que certains musiciens tels les clairons ;
- le fusil modèle 1902 dit « de tirailleur indochinois » ;
- le fusil modèle 1907 dit « de tirailleur sénégalais ou colonial » réalisé au profit des troupes africaines.

Comme le Lebel, ces armes sont de calibre 8 mm et elles utilisent les mêmes cartouches qui, avec cette invention, sont livrées sous forme de paquets ou « chargeurs » de trois cartouches réunies par un magasin en tôle mince, éjecté de l'arme après l'introduction de la dernière cartouche dans la chambre.

Mais, contrairement au Lebel, le fusil 1907 est composé d'une monture en bois d'un seul tenant, en noyer tout d'abord, puis en hêtre.

Le canon de 75

En 1897, un nouveau matériel d'artillerie de 75 mm est adopté : le canon modèle 1897 ou canon de 75 à tir rapide. D'une conception révolutionnaire pour son époque, il regroupe les derniers perfectionnements intervenus dans l'artillerie à la fin du XIX^e siècle, à savoir : l'utilisation de la poudre sans fumée, de la munition encartouchée, de l'obus fusant, d'un chargement par la culasse et d'un frein de recul hydropneumatique, mécanisme fonctionnant avec de l'azote et de l'huile. La force de recul est ainsi absorbée : l'affût du canon ne bouge pas et le tube est ramené dans sa position initiale.

Ainsi, les servants (six hommes et un chef de pièce) n'ont plus à le repointer après chaque tir : la cadence de tir s'en trouve considérablement augmentée.

À la manufacture de Châtellerauld, le bâtiment 14 est dédié à la fabrication de pièces pour ce nouveau canon : frein, avant-train, arrière-train, galerie porte-sac... Le montage final est réalisé à l'atelier de Puteaux par des ouvriers sélectionnés.

En 1914, la France entre en guerre avec 3 840 canons de 75 à sa disposition. En 1918 le nombre de pièces atteint 5 484 ; la production est alors de 25 pièces et 230 000 obus par jour.

Produire plus pour la guerre 1914-1918

Contexte

L'engrenage des alliances transforme une guerre qui aurait pu se limiter aux Balkans en conflit généralisé. En réponse à l'ultimatum qui lui est adressé ainsi qu'à son alliée la Russie par l'Allemagne le 31 juillet 1914, la France décrète le 1^{er} août la mobilisation générale pour le 2 août.

En France, la guerre de mouvement prônée par l'état-major se brise sur l'assaut des troupes allemandes qui occupent la Belgique et une partie du nord du territoire français. Le front se stabilise peu à peu et à la fin de 1914 - début 1915 la guerre, qui s'avère être dévoreuse d'hommes et de matériels, s'enlise dans les tranchées. Les espoirs d'une victoire rapide s'étant évanouis, les belligérants, dont la France, s'organisent pour une guerre longue, une guerre de défense dans laquelle les problèmes d'effectifs et de matériels deviennent essentiels. Pour fabriquer en masse les armements, nourrir soldats et civils, la France met en place une économie de guerre.

Dès le 31 juillet 1914, la manufacture d'armes de Châtellerauld reçoit l'ordre d'appliquer le programme de mobilisation. Il faut intensifier la production, réparer les armes qui reviennent du front en multipliant les heures de travail et en recrutant massivement. La Manu devient l'un des piliers de l'effort de guerre en 1914-1918.

1914-1915 : Produire plus et réparer à la Manufacture d'armes de Châtellerauld

Le programme de mobilisation prévoit de porter au maximum la production des mousquetons modèle 1892, et des fusils et mitrailleuses modèles 1907 et de poursuivre, en parallèle, les autres productions comme celle du frein du canon de 75. Tout au long des premiers mois de la Grande Guerre, la production s'intensifie. La priorité est donnée à la fabrication en masse des matériels existants (par exemple : commande urgente de 30 000 baïonnettes modèle 1886 le 19 décembre 1914 passée à 90 000 dès le 23 décembre) et surtout à la réparation des armes revenues du front.

En effet, les besoins en réparations d'armes qui deviennent une des activités principales des manufactures dont celle de Châtellerauld sont énormes. Ainsi dès novembre 1914, 6 000 fusils par jour sont renvoyés en atelier pour réparation.

À partir de décembre 1914, tous les efforts portent sur :

- la transformation des fusils du système « Gras » par changement du canon pour tirer la munition réglementaire française de 8 mm à poudre sans fumée et l'ajout d'un garde-main ; 150 000 modèles 1874 sont ainsi modifiés et sont marqués M. 14.
- la réparation des fusils modèle 1886,
- la fabrication du fusil 1907 et des baïonnettes modèle 1886.

On peut y ajouter le montage de fusils « Lebel » supplémentaires à partir des stocks de pièces détachées existant dans les trois manufactures d'armes, Tulle, Saint-Étienne et Châtellerauld.

1915-1918 : de nouvelles armes pour la guerre, s'adapter aux conditions de combat

Transformations et modifications :

Malgré les premières transformations opérées dès la fin de 1914 sur les modèles à un coup, la pénurie d'armes à répétition de calibre 8 s'accroît. De plus, à partir de 1915, avec l'enlisement de la guerre, il faut produire des armes plus adaptées aux nouvelles conditions de combat dans les tranchées. Les modèles existants sont alors modifiés de manière à les rendre plus performants : peu d'innovations fondamentales -on n'a pas le temps de créer de nouveaux modèles réglementaires, mais des études pour pallier les défauts dont se plaignent les soldats.

Ainsi le fusil modèle 1907 reçoit une modification : le levier coudé est remplacé par un levier droit plus pratique à utiliser sur le modèle 1915. Le fusil 1907-15 devient alors le standard pour l'infanterie française.

La principale faiblesse du modèle 1907-15 est sa faible capacité de chargeur (3 coups alors que le Lebel en a 8 voire 10...), aussi est-il procédé à une nouvelle modification au début de 1916 qui lui fait accepter un chargeur à 5 coups. Il est également ajouté un garde-main en bois protégeant la main du tireur de l'échauffement du canon. Cette solution est simple et économique.

Le "nouveau" fusil prend l'appellation de fusil de 8 mm modèle 1916 lorsqu'il est fabriqué neuf et de modèle 1907-15 M. 16 lorsqu'il provient de la modification d'un 1907-15.

Il est également décliné en mousqueton M. 16, plus court donc plus adapté aux combats rapprochés dans les tranchées. Cependant la production de ces armes neuves est limitée, seulement 370 pour la manufacture de Châtellerauld.

Suite à l'adoption du mousqueton modèle 1916 à capacité de magasin augmentée (5 cartouches au lieu de 3), de nombreux mousquetons modèle 1892 sont également transformés pour leur permettre l'emploi de chargeurs

à 5 cartouches ce qui les rend beaucoup plus rapides à recharger et plus efficaces au tir. Ils se différencient du mousqueton modèle 1916 par l'absence de garde-main et le marquage de la boîte de culasse qui n'est pas modifié.

En outre, les fusils notamment les « Lebel » reçoivent des équipements plus adaptés aux nouvelles conditions de combat. Par exemple ils sont équipés de lunettes APX destinés aux tireurs d'élite et reçoivent de nombreux accessoires : dispositif de tir de nuit, périscope, coupe-barbelé et miroir montés sur la baïonnette....

Globalement, entre 1914 et 1918, les armes produites par la manufacture d'armes de Châtellerault restent identiques : ce sont les mêmes modèles avec parfois des modifications pour les adapter aux conditions du conflit mais en quantité croissante pour répondre à l'énorme demande du front.

Ainsi 435 000 fusils 1907/15 et 542 000 mousquetons modèle 1892 et 1892 M. 16 sortent de ses ateliers. Fin 1917, 850 mousquetons modèle 1892 sont produits par jour à la Manu.

L'impératif de produire en économisant le matériel conduit à supprimer dans les processus de fabrication des armes toutes les étapes inutiles. Par exemple, sur les armes blanches comme les sabres de cavalerie ou d'artillerie qui sont encore produits de manière marginale, le dernier polissage est supprimé, le brillant étant inutile.

De même, les baïonnettes produites pendant la guerre sont caractérisées par une simplification d'usinage et, en 1917, le remplacement du laiton par la fonte pour la poignée. Le quillon du sabre-baïonnette modèle 1892 et de la baïonnette modèle 1886 qui se prend dans les barbelés est supprimé ou raccourci sur proposition du directeur de la manufacture d'armes de Châtellerault.

La Manu devient également tributaire pour sa production des livraisons des industries privées, comme les établissements Continsouza, et des autres manufactures qui fournissent des pièces par exemple le couvre-culasse pour fusils 1886 M. 93 et 1907-15.

Une innovation : le fusil-mitrailleur C. S. R. G. 1915

Depuis la première décennie du XX^e siècle, la manufacture d'armes de Châtellerault produit des armes automatiques dont la mitrailleuse modèle 1907. Elle en fabrique un grand nombre pendant la Grande Guerre dont, à partir de 1916, la grande innovation française en matière d'armement d'infanterie née d'un marché entre l'état et la société française des Cycles Clément et Gladiator.

En effet, pour répondre à la demande des militaires qui souhaitent disposer d'une arme automatique légère, deux ingénieurs de l'Atelier de Puteaux, Chauchat et Sutter, proposent une nouvelle arme, le fusil-mitrailleur modèle 1915 dit FM C. S. R. G. (du nom des ingénieurs qui l'ont conçu : Chauchat, Sutter et Ribeyrolles et la firme Gladiator) ou plus simplement Chauchat, première arme automatique française qui peut tirer 20 cartouches de type Lebel avec un seul chargeur.

Le canon provient de tubes de fusils « Lebel » déformés à l'avant : 150 par jour sont produits à la Manu. Le bâti est constitué de deux flasques métalliques assemblées par des vis et des écrous à ergots. Il supporte la crosse triangulaire en bois, la poignée pistolet, la poignée de maintien, le mécanisme de mise à feu et le chargeur demi-lune de 20 cartouches. Les organes de visée sont désaxés du côté gauche, ce qui interdit l'usage de l'arme par un gaucher.

D'un poids de 9,5 kg, le fusil-mitrailleur peut être emporté et servi par un seul homme. Cependant son emploi au cours du conflit, a démontré sa mauvaise adaptation aux dures conditions d'utilisation des tranchées. Les incidents de tir sont nombreux, le bipied non verrouillable exaspère les combattants et la boue du champ de bataille pénètre à l'intérieur du mécanisme par la fenêtre d'une des flasques du chargeur.

Le fusil-mitrailleur Chauchat est fabriqué à plus de 35 000 exemplaires dont 19 000 exemplaires livrés aux troupes américaines à leur arrivée en France en 1917.

Après la guerre la Manu se spécialise dans les armes automatiques.

Le poignard de tranchée Coutrot

Ce nouveau type d'arme, plus adapté au combat au corps à corps car moins long que les baïonnettes, est apparu de manière artisanale dans les tranchées.

Afin de répondre à ce besoin en donnant une arme réglementaire aux soldats, le lieutenant-colonel Coutrot, qui préside la commission de réception des mitrailleuses à la manufacture d'armes de Châtellerauld, conçoit plusieurs modèles de poignards de tranchée utilisant pour les premiers les rebuts de sabres ou de baïonnettes fournis gratuitement par la Manu. La production en est confiée à deux coutelleries du bassin châtelleraudais sur la commune de Naintré, Chéron Vogt et Cie à Chézelles et Georges Pagé à Domine. Les gaines en cuir sont fabriquées par Jouteau-Richard, marchand de cuir-gainier sis 9 bd Victor Hugo à Châtellerauld.

Fin 1915, une commande de 100 000 poignards modèle n° 6, la plus importante, est passée aux deux coutelleries : 55000 à Chéron Vogt et Cie et 45000 à Georges Pagé. Pour produire ces poignards en acier à couteau et à double tranchant, la Manu fournit l'acier carré de 12 mm et des chutes d'acier carré de 15 mm et 65 ouvriers spécialisés sont rappelés du front. 7200 à 7500 poignards sont fabriqués par semaine.

La production de ces poignards est stoppée par l'adoption d'un nouveau modèle réglementaire, le « Vengeur » de Thiers en 1916.

Bibliographies et sources :

La manufacture d'armes de Châtellerault :

Marie-Claude Albert, Pierre Bugnet, David Hamelin et Patrick Mortal, *La Manufacture d'armes de Châtellerault, une histoire sociale (1819-1968)*, Geste Éditions, 2013.

Claude Lombard, *La Manufacture nationale d'armes de Châtellerault (1819-1968) - histoire d'une usine et inventaire descriptif de ses cent-cinquante années de fabrication*, Brissaud, Poitiers, 1987.

Les armes

Musée de l'armée : <http://www.musee-armee.fr/accueil.html>

Musée de l'infanterie – AAMI : <http://www.musee-infanterie.com/>

Christian Méry, Eugène Ivanoff, « Première partie : le fusil de tir scolaire », *La Gazette des Armes* n° 332, mai 2002, pp. 25-28

Bruno Guigues, « Les carabines scolaires type Lebel en calibre 6 mm bosquette et 22 lr », *La Gazette des Armes* n° 325, octobre 2001, pp. 13-18

Christian Méry, « Les marquages des armes des bataillons scolaires », *La Gazette des Armes* n° 320, avril 2001, pp. 31-34

Christian Méry, « Les poignards de tranchées durant la guerre 14/18 », *La Gazette des Armes* n° 315, novembre 2000, pp. 37-40

Jean Boudriot, Pierre Lorain et Robert Marquiset, *Armes à feu françaises, modèles réglementaires tomes 3 et 4, 1833-1918*, Paris 1981

Les sources écrites et orales

Pascal Wion, 14-18, La Victoire en chantant – Histoire de la Grande Guerre au travers des chansons de l'époque, éditons Imago, 2013.

Maurice Bedel, *Journal de Guerre 1914-1918*, Tallandier, 2013.

Crédits et remerciements

Les Musées de Châtelleraut et Alienor.org, Conseil des musées remercient :

Le Général Vincent Leroi, chef du Service historique de la défense ;
Nicolas Jacob, chef du Centre des archives de l'armement et du personnel civil et l'ensemble du personnel du centre : Anne-Élyse Lebourgeois, Martine Destouches, Sylvain Lebreton, Pascal Odin, Alain Hérault,...
l'adjudant Olivier Laurent , Musée de l'armée ;
le Centre châtelleraudais d'histoire et d'archives en particulier Pierre Bugnet pour sa relecture attentive des textes ;
la Société des Sciences de Châtelleraut en particulier le colonel Denis Lemaitre ;
les Archives municipales et communautaires de Châtelleraut ;
Daniel Guillé ;
Delphine Etchéniq, directrice du musée de Saint-Jean d'Angély ;
Annick Notter, conservateur en chef des musées d'Art et d'histoire de La Rochelle.

Avec le soutien de la DRAC Poitou-Charentes et des Amis du musée Sully.

Conception et réalisation de l'exposition :

Sophie Brégeaud-Romand, conservatrice des musées de Châtelleraut.
En partenariat avec le Service Historique de la Défense, Centre des archives de l'armement et du personnel civil, Châtelleraut.

Conception graphique et intégration de la présente exposition virtuelle :

Grégory Legeais, Alienor.org, Conseil des musées.

Développement :

Christophe Alloncle, Alienor.org, Conseil des musées.